

■ **Inter-Bières S.A. en liquidation**, à Grandvillard, importation et commerce de boissons, etc., société dissoute par suite de faillite (FOSC du 13.10.1993, p. 5356). Par ordonnance du 24 juin 1993, le président du Tribunal de la Gruyère a suspendu les opérations de la liquidation de la société en faillite.
Journal no 667 du 13.12.2002
(00802586)